

**Admission directe en 2^e, 3^e ou 4^e année
au département des restaurateurs du patrimoine de l'INP
(session 2026)**

Délibération du jury du 2 avril 2026

Après examen des dossiers des candidats, le jury a retenu la candidate suivante admise
à se présenter aux épreuves d'admission :

BONAFOUS Lacmé

spécialité Sculpture

Fait à Aubervilliers, le 2 avril 2026


Séverine BLENNER-MICHEL

Présidente du jury